



## Nos enjeux

### Enjeu 1 p.4

Préserver la vitalité  
et le caractère rural  
des Monts du Lyonnais

### Enjeu 2 p.6

Conforter la qualité  
de vie sur l'ensemble  
des communes

### Enjeu 3 p.8

Développer la  
dynamique économique  
et l'emploi

### Enjeu 4 p.10

Répondre aux défis  
de la transition  
écologique

## Édito

En ce début de mandat, les élus de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais ont souhaité actualiser le projet de territoire élaboré par le SIMOLY en 2012.

**Ce document co-construit par différentes instances a été élaboré en 3 étapes :**

- réalisation du diagnostic du territoire dans toutes ses composantes : démographie, économie, emploi, occupation de l'espace, services et équipements, santé, environnement...
- détermination des enjeux stratégiques à l'horizon des 20 ans à venir,
- plan d'actions à mettre en œuvre pendant la durée du mandat 2021-2026 pour répondre à ces enjeux.

C'est un document fédérateur pour l'ensemble du territoire, les communes, les acteurs socio-économiques, les partenaires. Il est porteur d'une véritable ambition pour les Monts du Lyonnais dans sa capacité à construire l'avenir grâce aux solidarités, à l'innovation et à l'expérimentation.

Ce projet de territoire s'inscrit à la fois dans une démarche de développement durable pour répondre aux défis de la transition écologique et de développement de la dynamique économique et de l'emploi.

Il réaffirme l'importance du maintien de l'identité rurale du territoire et de la préservation de la qualité de vie.



**Régis Chambe**  
Président de la  
Communauté de communes  
des Monts du Lyonnais

# Enjeu 1



## Préserver la vitalité et le caractère rural des Monts du Lyonnais

À proximité de Lyon et Saint-Étienne, les Monts du Lyonnais sont et doivent rester un territoire rural vivant :

- L'équilibre entre agriculture, emplois, services de proximité et habitat est à préserver.
- Le développement doit également être équilibré entre les 32 communes et la pression immobilière contenue pour préserver la mixité sociale.
- L'agriculture est un élément fondateur de l'identité et des paysages : le foncier agricole doit être préservé et l'agriculture accompagnée pour qu'elle reste dynamique et créatrice d'emplois.

**35 057**  
habitants

- > Une croissance démographique qui ralentit par rapport à la période précédente (+0,6 %/an entre 2012-2017 contre +1,52 entre 2009-2014)
- > Une pyramide des âges dans la moyenne des territoires voisins
- > 2 communes sur 3 ont moins de 1000 habitants
- > Des revenus nettement en hausse mais qui restent inférieurs aux moyennes



**71%**  
de surfaces agricoles

- > L'agriculture représente 16% des entreprises et 11% de l'emploi de la CCMDL
- > Une perte de 910 ha de surface agricole utile entre 2000 et 2010

**6,5%**  
d'espace artificialisé

- > 90% des espaces artificialisés entre 2005 et 2015 l'ont été au profit de l'habitat et des équipements urbains

**21%**  
d'espace naturel ou boisé



# Plan de mandat 2021 > 2026

## Axe 1

**Maintenir l'équilibre** entre agriculture / activités économiques / services / habitat, garant de l'identité, du dynamisme et du cadre de vie.

- > **Accompagnement des communes** pour que l'ensemble des P.L.U. ou cartes communales soient compatibles avec le S.C.O.T.
- > **Définition d'une stratégie d'application de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (Z.A.N.)** à moyen terme (selon obligation réglementaire)
- > **Accompagnement des 2 « Petites villes de demain »**
- > **Sensibilisation des communes** à l'intégration des enjeux de transition écologique dans les documents d'urbanisme et opérations d'aménagement (imperméabilisation, planification énergétique, mobilité douce...)

## Axe 2

**Garantir un maillage vivant du territoire**, maîtriser la dynamique démographique.

## Axe 3

**Développer une agriculture dynamique et créatrice d'emplois, accompagner ses mutations :**

- Préserver le foncier agricole à vocations économique et nourricière
  - Développer de la valeur-ajoutée grâce aux circuits de proximité
  - Accompagner les mutations de l'agriculture en matière environnementale
- > **Accompagnement de l'installation-transmission** (ex : partenariats avec Chambres d'agriculture et A.D.D.E.A.R.)
  - > **Mise en place d'une veille foncière et définition d'une stratégie foncière et ses moyens** (réflexion P.E.N.A.P.)
  - > **Accompagnement des évolutions de pratiques en matière environnementale** (ex : P.A.E.C. ou P.S.E., actions de sensibilisation)
  - > **Faciliter les approvisionnements en vrac des agriculteurs :** réhabilitation de 2 ponts bascules
  - > **Animation transversale et construction du plan d'actions Projet Alimentaire de Territoire (P.A.T.)** avec développement des circuits courts alimentaires, accompagnement à l'émergence de projets (enjeux eau et carbone : cf. enjeu 4)

## Conforter la qualité de vie sur l'ensemble des communes

16 600



### Logements

- > 8,6 % de logements vacants (contre 3,1 % en Auvergne-Rhône-Alpes)
- > 20 % des résidences principales manquent au moins d'un élément de confort
- > 76 % sont de grande taille

910 km



### de voirie communale ou communautaire

- > Seulement 2,8 % des déplacements effectués en transport en commun,
- > 8,2 % des ménages n'ont pas de voiture

35



### associations pour 1 000 habitants

(contre 29 associations pour 1 000 habitants en Auvergne-Rhône-Alpes)

- > **Un tissu associatif dense et diversifié :** centres sociaux, associations des familles, des jeunes ou des aînés, clubs sportifs, écoles de musique, associations culturelles, ateliers chantiers d'insertion, accueils de loisirs, accueils de jeunes enfants, associations professionnelles, associations liées aux établissements scolaires, services à domicile, associations écologistes, E.H.P.A.D...

- > 12 communes dans une situation commerciale jugée inquiétante
- > 6,55 médecins généralistes pour 10 000 habitants (9,2 en région)

### Monts du Lyonnais rime avec qualité de vie. Celle-ci doit être confortée dans toutes ses dimensions :

- La vie associative est une richesse : il est important de soutenir un tissu associatif vivant et d'encourager le bénévolat et l'implication de chacun.
- L'enjeu est de pouvoir proposer une offre de logements diversifiée, de qualité, pour tous les âges et quel que soit le niveau de revenu ; il s'agira d'y répondre tout en limitant la consommation foncière.
- Les services de proximité sont essentiels à la qualité de vie et au lien social. Une attention particulière est à porter sur l'adaptation de l'offre au vieillissement de la population et les attentes des jeunes ménages.

#### Axe 1

**Encourager le bénévolat et l'implication de chacun,** soutenir un tissu associatif vivant.

- > Poursuivre l'accompagnement des associations et leurs projets dans les compétences de la CCMDL : associations à vocation d'animation de la vie sociale (centres sociaux, E.V.S.), associations de maintien à domicile, associations œuvrant pour les solidarités, écoles de musique associatives, associations portant des accueils de loisirs et des accueils de jeunes enfants,
- > Accompagnement des initiatives permettant l'implication de chacun : soutien au Conseil de développement, Bourse initiatives jeunes...

#### Axe 2

**Développer un habitat de qualité, diversifié, pour tous les âges**

- > Suivi et mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) 2020-2026
- > Dimensionnement et mise en œuvre des dispositifs d'amélioration de l'habitat (type P.I.G. et O.P.A.H.-R.U.) ; dans les objectifs de réduire la vacance, adapter les logements à la perte d'autonomie, améliorer la performance énergétique.
- > Soutien d'acteurs de nouveaux projets d'habitat inclusif / projets expérimentaux en direction des personnes âgées ou en situation de handicap
- > Repérage et actions de lutte contre la précarité énergétique/ incitation au changement de chaudières

#### Axe 3

**Développer un haut niveau de services de proximité, adaptés aux besoins des habitants, gage du lien social :**

- commerces de proximité, circuits courts alimentaires
- santé et maintien à domicile
- services de mobilité (interne et externe)
- écoles
- culture
- voirie et infrastructures réseaux

#### En transversal

- > Soutien aux structures portant des services dans les domaines de compétence de la CCMDL et mise en œuvre de services par la CCMDL (Maisons des services, E.A.J.E. Les Gargalous, A.L. Monts P'tits Loisirs, accueil jeunes, Transport social, école de musique, piscine...) en complémentarité
- > Définition d'une Convention territoriale globale fédérant les acteurs en 2022 en remplacement du contrat enfance jeunesse autour d'un projet commun (périscolaire, extrascolaire, modes de garde 0-6 ans...)
- > Soutenir l'offre d'animation de la vie sociale sur l'ensemble du territoire

#### Santé

- > Soutien politique et accompagnement des établissements de santé dans leurs projets de restructuration/reconstruction
- > Engagement de partenariats avec les Communautés Professionnelles territoriales de santé (C.P.T.S.)

#### Petite Enfance/ Enfance - jeunesse

- > Définition et animation de la politique jeunesse /Coordination des 2 dynamiques territoriales autour du handicap et de la parentalité
- > Réhabiliter nos 2 piscines notamment celle plus ancienne de Hurongues

#### Avancée dans l'âge

- > Action sport-santé auprès des plus dépendants
- > Renforcement des partenariats autour de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif

#### Accès aux droits

- > Développement d'un réseau d'aîdants numériques et accompagnement numérique pour favoriser l'accès aux droits

#### Mobilité

- > Réflexion pour l'amélioration de la fréquence de la ligne 142 et le développement de l'offre de transport en commun (dans le cadre de l'Établissement Public de la mobilité créé au 01/01/2022)
- > Réflexion sur l'élaboration d'un plan local de mobilité et renforcement des solidarités autour de la mobilité par l'exploration d'actions innovantes

#### Commerce de proximité

- > Soutien au commerce et à l'artisanat via des aides aux entreprises (sous convention CCMDL / Région)

#### Culture

- > Apporter une offre diversifiée aux scolaires, développer les résidences d'artistes ouvertes à tous les publics, favoriser le partenariat avec les structures culturelles du territoire
- > Accompagner l'accès à l'enseignement musical à travers les 2 écoles de musique reconnues d'intérêt communautaire et soutenir la lecture publique à travers l'animation et la coordination du réseau Com'Monly

#### Voie et réseaux

- > Poursuite du programme annuel d'aménagement et d'entretien des voiries communautaires, expérimentation de procédés plus écologiques

## Enjeu 3

# Développer la dynamique économique et l'emploi

**2 450**   
entreprises

- > 308 créations en 2019
- > 73 % des entreprises n'ont pas de salariés

**10 600**   
emplois

- > 15 840 actifs ayant un emploi
- > 2 387 travailleurs entrent quotidiennement sur le territoire / 7 818 travailleurs en sortent
- > 7,2 % de chômage en 2017 (9,4 en France - I.N.S.E.E.), soit 1 224 demandeurs d'emploi
- > 17 % des demandeurs d'emploi sont considérés comme durablement éloignés de l'emploi

**Malgré une dynamique positive de créations d'entreprises et un tissu économique diversifié (commerces, services, bâtiment, industrie, agriculture...), le nombre d'emplois proposé sur le territoire ne progresse pas. Il s'agit de :**

- Favoriser l'installation d'entreprises sur les Monts du Lyonnais et les accompagner dans leur développement pour pouvoir proposer localement des emplois aux habitants.
- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises du territoire et accompagner les personnes en insertion socio-professionnelle vers l'emploi.
- Encourager la consommation locale afin de soutenir les entreprises et l'emploi local. Chacun (particuliers, entreprises, collectivités...) a un rôle à jouer.
- Développer le tourisme, en complément.

### Évasion commerciale

- > 40 % d'évasion commerciale en alimentaire et 73 % en non-alimentaire (par les ménages)

### Tourisme

- > 40 547 nuitées en 2019
- > 67 restaurants
- > 55 gîtes et meublés

# Plan de mandat

2021 > 2026

## Axe 1

**Stimuler l'attractivité du territoire et accompagner les entreprises dans leur développement** (offre, accessibilité...)

- > Accompagner des associations à vocation économique et leurs projets (ex : C.E.M.L., O.S.E.R., marque collective) et assoier les partenariats (ex : P.F.I.L., Aderly, Ronalpia, C.M.A., C.C.I...)
- > Poursuivre l'aménagement et l'extension des zones communautaires stratégiques (Z.A. Bellevue, Z.A. Croix Grand Borne, Z.A. Grange Eglise, Z.A. Croix Chartier...)
- > Développer un pôle entrepreneurial d'accompagnement de la jeune entreprise
- > Faire de la Maison du numérique un Tiers Lieux attractif et vivant sur le territoire qui pourra être en partie loué à des partenaires clés qui feront vivre l'offre numérique :
  - Pour le commerce développement du click and collect
  - Pour aider les agriculteurs à passer au numérique
  - Pour l'entrepreneuriat avec un service aux entrepreneurs de type fablab
  - Pour de la formation diplômante
- > Marketing territorial, plan de communication
- > Accompagner la transmission des entreprises (ex : partenariats avec les Chambres consulaires)

## Axe 2

**Répondre aux besoins d'emplois des entreprises locales et permettre à chacun d'accéder à l'emploi**

- > Accompagnement des associations et de leurs projets : associations à vocation d'emploi (ex : ateliers chantiers d'insertion, missions locales)
- > Développement de l'offre en matière d'accompagnement vers l'emploi (dont mobilité), développer des parcours d'insertion diversifiés et adaptés aux besoins (A.C.I., E.I., clause d'insertion, exploration du dispositif « territoire zéro chômeur longue durée »)
- > Mise en œuvre en partenariat d'actions/formations pour renforcer l'employabilité des demandeurs d'emploi et pourvoir aux besoins de main d'œuvre des entreprises locales
- > Promotion des besoins en recrutement des entreprises locales et mise en place d'actions spécifiques sur les métiers en tension (ex : travail avec la M.F.R. sur les métiers du bâtiment)

## Axe 3

**Favoriser les achats locaux pour développer l'emploi et la capacité de résilience du territoire**

- > Soutien aux actions et aux projets qui encouragent la relocalisation des dépenses. Ex : Station G.N.V., soutien à l'économie de proximité, P.A.T. et circuits courts...

## Axe 4

**Développer les potentiels du territoire sur le plan touristique**

- > Renforcement de l'office de tourisme intercommunautaire avec les autres collectivités partenaires
- > Mise en baignade biologique du plan d'eau d'Hurongues
- > Qualification des besoins en immobilier/foncier à vocation touristique afin de les intégrer dans les documents d'urbanisme
- > Accompagnement de projets touristiques atypiques

## Enjeu 4

# Répondre aux défis de la transition écologique

Pour contribuer à ces défis mondiaux et préserver sur le long terme le dynamisme économique, la qualité de vie et le pouvoir d'achat des habitants, le capital environnemental doit être protégé et valorisé de manière transversale :

- L'ambition à horizon 2050 est de produire autant d'énergie que le territoire en consomme : ceci suppose de réduire de moitié les consommations d'énergie (bâti, mobilité, circuits courts...) et de développer la production d'énergies renouvelables.
- Une attention particulière est à porter sur la préservation des ressources et de leur qualité (eau, biodiversité...). La gestion quantitative de la ressource en eau est un enjeu majeur dans le contexte du changement climatique.
- La réduction et la valorisation des déchets sont, elles aussi, incontournables.

**89 %**

**d'énergie importée**

(soit une facture de 65 millions €)

- > 28 % des ménages sont en situation de précarité énergétique
- > 8,8 % des ménages vivent en-dessous du seuil de pauvreté

**+ 1,5 M m<sup>3</sup>**

**de consommation d'eau potable par an**

- > 442 ha de zones humides
- > 7 espaces naturels sensibles
- > 20 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

**277**

**kilotonnes de CO<sub>2</sub> émis par an**

**19 000 t**

**de déchets collectés et traités**

- > 166 kg d'ordures ménagères par habitant
- > 37 kg de « sacs jaunes » par habitant

# Plan de mandat

2021 > 2026

## Axe 1

**Objectif T.E.P.O.S. : Devenir Territoire à énergie positive en 2050** (bâti, mobilité, circuits courts...)

- > Suivre et mettre en œuvre les actions prévues au Plan Climat Air Energie approuvé en mars 2020
- > Conforter le Parc éco habitat dans ses missions de conseils aux particuliers, de conseil en énergie partagée pour les communes et de formation des professionnels (cf. axe 4/ axe 5)
- > Accompagner les initiatives collectives en matière d'énergies renouvelables (ex : Monts Énergies / développement d'une 2<sup>e</sup> station G.N.V. dans la vallée de la Brévenne)
- > Définir une stratégie de développement de la production d'énergie solaire
- > Accélérer la rénovation énergétique du parc immobilier de la CCMDL
- > Accompagner le changement de comportement des publics par des actions de sensibilisation, de communication
- > Accompagner les entreprises aux économies d'énergie et à la production d'énergies renouvelables / la récupération d'énergie

## Axe 2

**Préserver les ressources et leur qualité** (eau, biodiversité, forêt, air...)

- > Définition d'une stratégie et d'un plan d'économie d'eau (accompagnement des projets d'irrigation collective en agriculture pour stockage en période pluvieuse, incitation à la récupération d'eau de pluie chez les particuliers...)
- > Poursuite du programme de plantation de haies et de valorisation des déchets verts (projet développement de plateformes de déchets et de broyage / lutte contre le brûlage des déchets verts...)
- > Valorisation de la ressource bois / forêt en s'appuyant sur le partenariat, l'amélioration de la desserte forestière, la structuration d'une filière locale...
- > Renforcement des partenariats avec les Syndicats de rivières
- > Mise à jour ou création des schémas directeurs d'assainissement
- > Poursuite des programmes de travaux sur les réseaux et installations d'assainissement / mise en séparatif / mise en place de points de mesure en continu / recherche de substances dangereuses pour réduire la pollution des sols et des milieux en priorisant au regard des schémas
- > Expérimentation de dispositifs de suivi de la qualité de l'air

## Axe 3

**Réduire et valoriser les déchets**

- > Répondre aux objectifs de réduction des déchets imposés par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire : ex enjeu autour de l'extraction des bio-déchets des sacs noirs
- > Simplifier le geste de tri en donnant la possibilité aux usagers de trier tous les emballages plastiques
- > Optimisation et modernisation de la collecte notamment par la mise en place de points d'apport volontaire aérien/semi-enterré/enterré
- > Accompagner la création de nouveaux exutoires pour les déchets professionnels (projet de déchèterie professionnelle sur la Vallée de la Brévenne porté par une entreprise d'insertion)



**Pour relever ces enjeux  
et favoriser la cohésion  
du territoire, il s'agira de**

### **Renforcer**

le lien entre l'ensemble des communes et  
avec la Communauté de communes  
pour faire vivre le projet de territoire.



### **Valoriser**

les partenariats avec les forces vives  
du territoire (entreprises, associations...).



### **Conserver et développer**

la capacité du territoire  
à construire l'avenir grâce aux solidarités,  
à l'innovation et à l'expérimentation.

Monts du  
Lyonnais  
Communauté  
de communes

Communauté de communes des Monts du Lyonnais  
790, allée de Pluvy - 69590 Pomeys

04 37 20 13 09 - [contact@cc-mdl.fr](mailto:contact@cc-mdl.fr) - [www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr)

